



Ministère de l'agriculture : **Des véhicules à la disposition des directeurs préfectoraux** P.3

La Cour de justice de la CEDEAO : P.3

20 ans déjà !

Lomé, la capitale togolaise accueille depuis lundi 22 novembre, la conférence internationale de la cour de justice de la CEDEAO. Cette conférence a été ouverte par le garde des sceaux ministre togolais de la justice et de la législation Pius AGBETOMEY représentant le chef de l'Etat togolais. C'était en présence des présidents des hautes juridictions des États membres de la CEDEAO, des membres du gouvernement togolais, le corps diplomatique et consulaire et des délégations des institutions de la CEDEAO. ■■■

Environnement: P.7

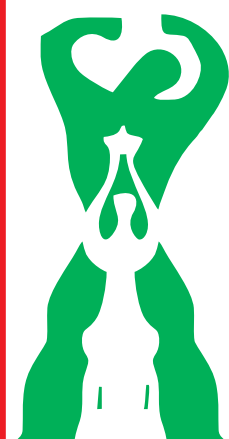
Les acteurs du projet WACA ResIP font le point dudit projet

Le Togo accueille mercredi 24 novembre la 7^e session du comité régional de pilotage qui est l'organe d'impulsion et d'orientation du projet. Cette rencontre se situe dans le cadre de la mise en œuvre du projet WACA ResIP. ■■■

Société: P.5

Togocom révolutionne avec ses tarifs TMoney

Désormais plus d'inquiétude à envoyer ou à recevoir de l'argent via le service mobile money au Togo avec son service TMoney. Jusqu'au 31 décembre 2021 tous les frais de retrait TMoney sont exceptionnellement à 0,8% soit une réduction de 95%. Les transferts d'argent quant à eux à 0,2% seulement. Cette annonce a été faite lors d'une conférence de presse le mardi 23 novembre à Lomé. ■■■



LE LIBERAL

Hebdomadaire Togoais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Ni de gauche, ni de la droite, même pas du centre.

N° 0550 du 24 Novembre 2021 - 250 F CFA / Pdf: 1 €

Relecture de la loi organique de la HAAC :



Le rôle de l'OTM dans le processus de désignation des membres de la HAAC P.4

Vaccination anti-Covid-19 : **Le gouvernement opte pour une campagne accélérée** P.4



Bientôt un secrétariat technique pour gérer le Fonds d'appui aux collectivités territoriales

Le Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT), mis en place par l'exécutif pour soutenir le budget des communes, disposera bientôt d'un secrétariat technique pour sa commission de gestion. Un projet de décret a été examiné et adopté en ce sens par le Conseil des ministres tenu le vendredi 19 novembre 2021 à Lomé.

Selon le communiqué officiel sanctionnant le Conseil, la mise en place du secrétariat technique de la commission de gestion du Fonds d'appui aux collectivités territoriales (ST-CG-FACT) a pour objectif d'optimiser les performances des collectivités territoriales dans la mise en œuvre des projets financés par le fonds.

« Également, les activités de ce secrétariat permettront de mesurer l'impact des efforts fournis par le gouvernement et ses partenaires pour le financement et le développement des collectivités territoriales », a précisé le Conseil des ministres.



La création d'une telle structure devrait ainsi permettre de mieux orienter les financements et définir les priorités. Il y a quelques semaines déjà, l'exécutif avait en effet planché sur les principaux critères de répartition de ce fonds aux entités décentralisées. Pour le gouvernement, l'ambition est simple, permettre aux collectivités territoriales de devenir des acteurs de développement inclusifs, et

aider à la réalisation de la feuille de route quinquennale. Rappelons que le montant total du Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT) décaissé par le gouvernement pour l'année 2021, s'élève à 6,250 milliards de FCFA. Et 2,5 milliards F CFA de cette enveloppe ont été confiés à l'Agence nationale du développement à la base (ANADEB)■

Source : autogo.tg



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction

PETCHEZI Fabrice

Alain TCHEDRE

Prosper AWIH

Dick MESSAN (Stagiaire)

Cyrille SABLASSOU

Correcteur

S. Didier

Infographie

JPB

Adresse

Route du Contournement CEDEAO,

Agoè Démapoè, non loin des rails

Tél: +228 90 15 87 53

+228 22 42 83 46

13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

SDR

Tirage

1000 exemplaires



OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES



du 1^{er} octobre au 15 décembre 2021

bénéficiez d'un
abattement
allant jusqu'à
40%
de la
valeur en douane
de vos VÉHICULES

-  25% pour les véhicules dont la date d'entrée aux MAD est comprise entre le 1^{er} janvier et le 15 décembre 2021
-  30% pour les véhicules dont la date d'entrée aux MAD est comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020
-  35% pour les véhicules dont la date d'entrée aux MAD est comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019
-  40% pour les véhicules dont la date d'entrée aux MAD est antérieure au 1^{er} janvier 2019

Office Togolais des Recettes - OTR

Canal OTR

+228 90 99 41 01

8201

Pharmacies de garde à Lomé Du 22 au 29 Novembre 2021

ST RAPHAEL* Marché Atikpodji.22 21 84 26
CENTRE* 46, Rue de la Gare face SGGG.22 21 83 30
KPEHENOU* Boulevard HOUPHOUET - BOIGNY.22 21 32 24/70 45 25 03
BIOVA* Bd. Houphët-Boigny.22 34 50 93/70 23 19 23
CHÂTEAU - D'EAU* Près Château d'eau de BE.22 21 57 51/96 80 08 88
ADJOLOLO* 58, Rue Franz Joseph STRAUSS.22 21 05 13/97 93 86 59
JUSTINE* 291, Bd des Armées - Tokoin Habitat.22 21 00 01
CAMPUS* Adéwi.22 21 56 32/93 38 08 84
N.D. de la TRINITE* Sise au 20 boulevard de la Paix à Super Taco.98 46 50 88/93 69 22 34
FOREVER* Tokoin Forever, Face Garage Central Administratif.22 26 11 77/91 00 29 17
PAIX* Résidence du Benin.22 26 40 91/96 80 09 49
SANTA MADONNA* Kégué, face maison Kader Coubadja & église catholique Ste Thérèse.70 01 03 03/96 68 03 03
RAOUDHA* Située au 4495 Boulevard Zio Hédzranawoé, derrière TOGO 2000.91 61 33 32/90 28 75 00
BIEN ETRE* 100, bd du HAHO, Hédzranawoé, à côté de la station d'essence TOTAL.22 26 45 16/70 54 29 07
FIDELIA* Bè-Kpota, Route d'Attégou, près de l'hôtel "LE REFERENTIEL.22 71 95 95/96 80 09 18
SARAH* Près du centre de santé d'Adakpamé.70 42 69 02
BETHEL* Rte d'Adido omé.22 25 23 70/91 86 29 87
DES ECOLES* Face Lycée Technique Adidogomé et près du CEG, Route de Kpalimé.22 51 75 75/96 80 09 14
HOSANNA* Carrefour Sagbado-Sémekonawo, face station service SANOL.97 77 69 59/92 53 50 00
MAGNIFICAT* Aflao Sagbado Yokoè, Rue de la Pampa à 100 m du Palais Royal de Yokoè.70 44 51 59/93 29 07 37
MATHILDA* Route PATASSE - Lomégan - ODEF.22 51 15 34
EL-SHADAI* Face Ecole Théologie ESTAO.22 51 44 25/96 80 09 10
ENOULI* Station d'Agbalépédogan.22 25 90 68
LE GALIEN* Rue Pavée d'Adidoadin.22 51 71 71 96 80 09 21
DES ROSES* Quartier Vakpossito, en face de l'entreprise de l'Union.70 42 37 72
VOLONTAS DEI* Quartier Avédji, Carrefour "SUN CITY", face à l'ancien bar Sun City.70 42 23 60/91 49 54 48
BETANIA* Rue Sito, Totsi-Glenkome non loin de la salle des Témoins de Jéhovah.96 80 10 11/70 43 89 40
ADOUNI* Vak ossito-Logogomé, près du carr AISÉD.70 39 39 39/97 08 79 79
CLEMENCE* Rte de la Cour d'appel, entre l'Agence CEET d'Agoè et l'Ecole privée La Source/70 19 35 3/70 21 26 26
NABINE* Sise à Agoè Anomé dit Plateau Route du Bar Plateau.93 36 26 26/98 97 97 96
VITAS* Située à Agoè Assiyéy du côté ouest.22 25 63 43
EXCELLENCE* Agoè Démapoè Voie CEDEAO.22 51 77 87/93 27 95 54
ABRAHAM* Agoè-Logopé Kossigan.22 50 00 92 25 99 83
DENIS* Agoè Kové, Carrefour Kpogli.93 08 46 400/70 12 35 85
A DIEU LA GLOIRE* A 200 m du marché de Légbassito sur le grand contournement. Voie de Madikpéto 93 26 36 00
TCHEP'SON* Face Terminal du Sahel Togblékopé.96 90 04 64/70 42 94 41
LE ROCHER* Agoè Zongo, sur la Rte nationale N°1, près du terrain de jeu de Golf.92 30 06 56
LA GRÂCE* Près de l'Auberge Sahara avant la Station SUN AGIP Agoè.22 25 91 65/90 56 16 81
REGINA PACIS* Rte Nationale N°1 près du Bar sous l'Antenne.70 45 98 58/99 83 90 83
SANGUERA* Près du Lycée de Sanguéra.70 42 80 80/99 90 89 72
GANFAT* AGOE DALIKO près du carf EDEM (CAMP GP).22 55 08 17
VERSEAU* Près de la maison Bateau Baguida.22 27 34 53/92 05 23 49
HYGEA* Face Lycée publique de Baguida sur la rte d'Afanoukopé (Baguida) 99 27 36 36

RDS souhaite une Prompte guérison aux patients.

LE LIBÉRAL, c'est tous les mercredis



La Cour de justice de la CEDEAO : 20 ans déjà !

Lomé, la capitale togolaise accueille depuis lundi 22 novembre, la conférence internationale de la cour de justice de la CEDEAO. Cette conférence a été ouverte par le garde des sceaux, ministre togolais de la justice et de la législation Pius AGBETOMEY représentant le chef de l'Etat togolais. C'était en présence des présidents des hautes juridictions des États membres de la CEDEAO, des membres du gouvernement togolais, le corps diplomatique et consulaire et des délégations des institutions de la CEDEAO.

Organisée par la cour de justice de la CEDEAO et dédiée à son 20^e anniversaire, cette conférence a pour thème «Vingt ans de la cour de justice de la CEDEAO : réalisations, défis et perspectives». Ces assises ont pour objectif de faire des exposés sur le bilan d'étape de cette institution judiciaire communautaire en termes de réalisations, mais aussi des pistes de réflexions sur les défis du moment et les perspectives en vue du renforcement de l'efficacité de la cour dans la protection des droits, au profit des peuples de la sous-région.

Une vingtaine de communications seront présentées par des universitaires et des avocats d'Afrique de l'Ouest et d'ailleurs.

Sept sous thèmes seront débattus lors de cette rencontre. Il s'agit entre autres de la cour de justice de la CEDEAO, un tribunal communautaire ou un tribunal des droits de l'homme, la relation entre la cour de justice de la CEDEAO et les juridictions nationales des États membres, l'exécution des arrêts de cette cour et les stratégies pour renforcer l'efficacité de la cour.

En ouvrant les travaux, le ministre Pius AGBETOMEY représentant le chef de l'Etat a signalé que c'est un grand privilège accordé au Togo dans un contexte général dominé par la crise sanitaire liée à la pandémie de la covid 19 et celle sécuritaire sous

régionale préoccupante marquée par la montée du terrorisme et de l'extrémisme violent, c'est un signe indéniable de la confiance de cette institution commune en la paix et la stabilité dont jouit le Togo. S'il est vrai d'affirmer sans risque de se tromper que le thème de la présente conférence tel que formulé, révèle à ne plus suffire l'importance d'une analyse pointue des enjeux et défis auxquels la cour se voit confrontée depuis le démarrage de sa mission jusqu'à ce jour et de l'impérieuse nécessité pour elle de faire une projection mesurée, sage et lucide sur son avenir, il est encore plus patent de constater et de jauger à travers les divers sous thèmes identifiés et

programmés dans l'agenda de la présente rencontre, le bien-fondé des problématiques que véhicule le thème principal a déclaré le ministre. Il a pour finir appelé les membres de la cour de justice de la CEDEAO à contribuer à l'instauration de l'harmonie et de la paix sociale communautaire.

Pour le président de la cour de justice de la CEDEAO, honorable juge Edward Amoako ASANTE, cette conférence offre l'occasion d'examiner différentes dimensions de la jeune cour qui à travers sa jurisprudence enviable, est devenue un exemple parmi les tribunaux régionaux notamment en Afrique. Il a souligné qu'à



travers les sept sous thèmes ils veulent célébrer ses réalisations remarquables, mais aussi examiner les défis et perspectives, notamment dans le contexte de son mandat initial en tant que cour interétatique chargée de faciliter l'intégration de la région et son importance en tant que tribunal des droits de l'homme. La conférence périodique a été introduite en 2004 pour offrir l'occasion d'examiner des thèmes juridiques importants qui contribueront au développement du droit communautaire, de revoir son mandat judiciaire et de tenir au courant des pratiques internationales. Le président de la commission de la CEDEAO, Jean-Claude Kassi Brou a, au nom des institutions de la CEDEAO adressé ses

salutations au président de la république Faure GNASSINGBE pour avoir accepté que la conférence se tienne au Togo. Il a indiqué que la commission de la CEDEAO a finalisé le projet de la nouvelle vision 2050 pour remplacer celle de 2020 qui a pris fin en décembre dernier.

Au cours de la consultation de ce projet, les aspirations profondes des populations ont été exprimées et l'une des plus évoquées fréquemment est l'encrage de la bonne gouvernance, le respect de l'état de droit et des libertés fondamentales des citoyens. Ce sont les valeurs universelles partagées qui peuvent contribuer au développement de notre région et promouvoir la culture de la paix a-t-il conclu.■

Ministère de l'agriculture :

Des véhicules à la disposition des directeurs préfectoraux

Le renforcement des capacités d'intervention est un facteur important pour le suivi des producteurs agricoles. Dans les régions centrale, Kara et Savanes, l'Etat répond aux besoins des Directeurs préfectoraux du ministère de l'agriculture et des conseillers agricoles. 211 motos tout terrain et 19 véhicules de fonction sont réceptionnés. Mailler le terrain, maintenir le lien avec le monde agricole est un impératif pour un secteur agricole plus efficace.



Désormais équipés d'engins, les conseillers agricoles pourront couvrir tous les villages de leur ressort cantonal pour : un encadrement au quotidien des producteurs agricoles dans leurs exploitations, une meilleure écoute de ceux-ci, des sensibilisations et formations aux nouvelles techniques agricoles, un

accompagnement efficace des coopératives agricoles en vue du renforcement de leurs capacités tant sur le plan technique que financier, une collecte des

données statistiques fiables pour mieux connaître l'agriculture togolaise.

Directeurs préfectoraux et les conseillers agricoles sont un maillon incontournable dans la dissémination de la vision du ministère de l'agriculture. Celle d'assurer la sécurité alimentaire, améliorer les



exportations des produits transformés ainsi que la balance commerciale. Alors promptitude et efficacité dans l'accompagnement des producteurs sont les mots d'ordre à leur endroit.

La région des Plateaux et la maritime recevront à leur tour ces engins devenus un outils efficace pour remonter les informations à temps.■

La Rédaction



4 Actualité



Vaccination anti-Covid-19 : Le gouvernement opte pour une campagne accélérée

Le Ministère de la santé a lancé ce lundi 22 novembre 2021, une campagne nationale accélérée de vaccination gratuite contre le Covid-19. Cette opération qui se déroulera sur l'ensemble du territoire national jusqu'au 6 décembre prochain, cible principalement les personnes âgées de 18 ans et plus.

L'initiative, soutenue par de nombreux partenaires, vise à vacciner sur la période le plus grand nombre de personnes. En effet, le Togo qui dispose depuis quelques semaines de doses en quantité suffisantes, entend rapprocher les équipes vaccinales des populations. L'objectif désormais, est d'atteindre la barre des deux millions de vaccinés.



Certaines mesures ont été prises dans ce sens dans divers secteurs tels que les transports, l'administration, la culture et le tourisme, les lieux de culte.

En attendant, la mobilisation des vaccins se poursuit sur le terrain. Le pays a en effet réceptionné le dimanche 21 novembre 2021, 336 000 nouvelles doses de vaccins Johnson & Johnson, offertes par les USA via l'initiative Covax. Ce lot, accueilli par la ministre déléguée chargée de l'accès universel aux soins, Mamessilé ASSIH-

AGBA à l'aéroport de Lomé, est la quatrième contribution de l'administration BIDEN à la campagne nationale de vaccination anti-Covid-19 au Togo. Les Etats-Unis ont déjà offert au Togo près d'un million de doses de vaccins Pfizer via Covax. Ces 336 000 doses de Johnson & Johnson portent à 1 245 090, le nombre cumulé de doses de vaccins offerts au Togo par les Etats-Unis, à travers l'initiative COVAX (Vaccines Global Access).■

Source : ministère de la santé

Relecture de la loi organique de la HAAC : Le rôle de l'OTM dans le processus de désignation des membres de la HAAC

Les élus du peuple ont planché hier sur le projet de loi adopté concernant la relecture partielle de la loi organique relative à la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC). Ce sont au total 13 articles qui ont été concernés par cette modification.

Il s'agit des articles 5, 6, 11, 13, 31, 46, 54, 62, 63, 65, 66 67 et 69, l'article 34 étant abrogé. L'une réforme phare contenu de la nouvelle loi se situe au niveau du processus de désignation des membres

de la HAAC.

Désormais, l'observatoire togolais des médias, intervient dans le processus de désignation des membres de la HAAC. L'organe d'autorégulation jouera

principalement un rôle au niveau de la désignation des quatre membres de la HAAC représentant les professionnels des médias. L'OTM jouera essentiellement un rôle de



Sécurité et sûreté dans la zone portuaire : Les acteurs clés sensibilisés par le PAL

Organisée par le Port Autonome de Lomé (PAL) sous le parrainage du Ministère de l'Economie maritime de la pêche et de la protection côtière du Togo et du Haut conseil pour la Mer, une campagne de sensibilisation sur la sécurité et la sûreté dans la zone portuaire, s'est déroulée le jeudi dernier à Lomé.

Ouvert par le ministre en charge du secteur, EdemKokou Tengué, en présence du ministre conseiller Stanislas Baba, cette rencontre a permis aux différents acteurs opérant dans la zone portuaire de prendre conscience des divers risques liés aux incendies et



à la sécurité des personnes et installations.

Les sites sensibles tels la centrale électrique de Kékéli Efficient Power, celui de la société ivoirienne de parfumerie SIVOP-Togo ont fait l'objet des échanges durant cette rencontre qui n'a pas occulté l'incendie au Plot coton Saga du Port Autonome de Lomé ainsi que l'explosion du port de Beyrouth en août 2020 qui reste malheureusement

gravée dans les mémoires de l'humanité entière.

Les participants ont suivi des présentations sur des installations portuaires ; la procédure de gestion des événements et incidents de sûreté dans les installations portuaires ainsi que des fiches réflexes ; et le dispositif d'intervention d'urgence, de la collecte et de la transmission des événements et incidents de sûreté ainsi que des fiches de reporting des incidents. Une communication soulignant l'importance et le caractère sensible du domaine portuaire et du littoral a été également

faite.

Pour sa part M. Edem Kokou TENGUE, Ministre de l'Economie maritime de la pêche et de la protection côtière du Togo a souligné à l'ouverture que, dans le cas particulier du Togo, cette campagne de sensibilisation est plus que nécessaire parce que le Port Autonome de Lomé (PAL) et les autres installations portuaires constituent le moteur de l'économie nationale. A cet effet, la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 en son axe 3, invite les Togolais à mettre un accent particulier sur la sécurité et la sûreté dans nos domaines portuaires et maritime», a-t-il conclu.■

Dem

secrétariat qui se résume à l'enregistrement des candidatures.

L'OTM en dressera une liste et des observations qu'il soumettra à l'Assemblée nationale. Cette dernière se chargera de l'élection des quatre membres représentants les professionnels des médias et deux autres membres n'ayant aucun lien avec le secteur des médias. Il faut noter également que selon la nouvelle loi, le Président de la République ne nomme que trois membres au lieu de quatre comme par le passé. Pour les commissaires du gouvernement notamment le Ministre Christian TRIMUA en charge des institutions de la République et de celui de la communication et des médias, cette relecture de la loi organique de la HAAC permet de « renforcer les relations entre la HAAC et les acteurs de la presse »■

PF



Interview Mme Sama Kondokissem Hodalo : Le Chef service exploitation des postes de péage et pesage (suite et fin)

L'entretien du réseau routier national est coûteux pour l'État. C'est pourquoi chaque usager de la route devra y contribuer en payant les droits d'usage de la route à chaque franchissement de poste de péage. Ce faisant, il se crée parfois de longues files d'attente. Pour régler les problèmes d'impatience liés aux pertes de temps pour les usagers et de manque de monnaie, la SAFER a amorcé depuis l'année 2020 le processus d'automatisation des postes de péage dont la phase pilote prenant en compte les postes de Davié, de Vodougbe et d'Aképedo a été inaugurée le 30 octobre 2020 par Victoire Tomegah-Dogbé, chef du gouvernement.

Le système automatisé des postes de péage permet donc de résoudre ces problèmes en créant des couloirs automatisés. Ce système vient également apporter la solution aux problèmes de monnaie.

Mis à part le système classique qui permet le paiement en espèces, la SAFER dispose désormais du paiement automatique par abonnement à la carte ou à la vignette. A cette ère de la digitalisation des services, et considérant la menace de la pandémie au coronavirus, l'usage des couloirs automatisés vient à point nommé.

Le pesage quant à lui offre non seulement le service de pesée, mais aussi celui du contrôle des charges à l'essieu et sur le poids total autorisé en charge (PTAC) conformément au règlement 14 de l'UEMOA. Ce dernier service permet de prévenir la dégradation de la route et de ce fait garantir la durabilité du réseau routier dans son ensemble. A ce jour un seul poste de pesage fixe est exploité par la SAFER. C'est celui de Djéréhouyé situé à 10km à la sortie Nord de la ville d'Atakpamé sur la RN1, soutenu par les bus de contrôle de charge à l'essieu mobile.

L'automatisation des péages de Davié, de Vodougbe et d'Aképedo est rendue opérationnelle depuis le 30 octobre 2020 à travers un lancement présidé par Mme le premier ministre. Un an après, les usagers abonnés profitent ils aisément de la nouvelle plateforme ?

Les avantages liés à l'usage des couloirs automatisés sont remarquables.

Les abonnés peuvent aisément témoigner qu'ils n'ont plus de soucis liés à la monnaie ou de lenteur dans le processus de paiement. C'est pour cette raison que nous invitons les usagers des véhicules légers à s'abonner à la carte ou à la vignette.

En général les couloirs automatisés fonctionnent sans problème majeur tant que la connexion au réseau est stable.

Le phénomène du contournement des péages par les usagers de la route devient inquiétant et peut déséquilibrer vos prévisions en termes de mobilisation de ressources financières. Parlez-nous des dispositions en cours pour éradiquer ce mal ;



Mme Sama Kondokissem Hodalo, chef service exploitation des postes de péage et pesage

Le phénomène de contournement des péages qui, au départ, concernait Lomé et ses environs prend de l'ampleur et s'étend aux postes de l'intérieur du pays depuis la mise en application des nouveaux tarifs de péage. Ces facteurs contribuent à drainer un trafic important de véhicules loin des couloirs de collecte.

Deux actions sont mises en œuvre pour combattre le phénomène.

Il s'agit de mener une action de communication, de sensibilisation et d'information sur le bien-fondé du paiement des droits d'usage de la route et la nécessité de maintenir le réseau routier en bon état de praticabilité. A ce niveau les autorités locales concernées sont associées

pour une efficacité maximale de l'action menée.

Ensuite des sorties inopinées des agents de la DSR sont organisées pour décourager les contrevenants et canaliser le trafic vers les points de péages.

Vous êtes la première femme à qui l'autorité a confié la gestion des péages et pesage. Qu'apportez-vous comme innovations pour un meilleur service ?

Au-delà de toute considération, c'est un véritable honneur pour nous d'être à ce poste. Nous sommes à juste titre reconnaissante et remercions l'autorité qui nous fait confiance en nous confiant cette mission. Notre

responsabilité au service exploitation des postes de péage et pesage, exige de nous une attention particulière vis-à-vis des usagers de la route et de la technologie, pour concilier leurs exigences avec celles de la loi et de l'avancée technologique. Il faut également offrir aux usagers un service de qualité avec un personnel qualifié et compétent ; des chefs de postes sont régulièrement formés aux nouvelles méthodes managériales et pratiques d'excellence.

En tant que première femme à ce poste, nous avons la lourde tâche de susciter la prise de hauteur parmi la gent féminine au sein de la SAFER pour atteindre une parité des postes de responsabilité entre les hommes et les femmes.

A quelle stratégie managériale faites-vous appel pour mener à bien votre mission ?

Notre stratégie managériale est toute simple : emmener tout le personnel des postes à adhérer à la vision du gouvernement et principalement à la feuille de route 2020 – 2025. Cela passe par la rigueur et le professionnalisme

dans le travail pour l'atteinte des objectifs liés à notre secteur.

Votre message à l'endroit des usagers de la route !

Sans les usagers de la route, la SAFER ne pourrait pas collecter les droits d'usage. Ce qui porterait un coup dur au programme du gouvernement relativement à l'entretien routier car, non seulement le réseau routier serait dans un état impraticable, mais encore, nombre de localités resteraient plus longtemps enclavées et le développement du pays en pâtirait.

Nous sollicitons l'adhésion des usagers de la route à la mission de la SAFER par le paiement des droits d'usage lors du franchissement des postes de péage.

Votre mot de fin.

Nous pouvons être usager de la route à un moment ou à un autre. L'avantage de circuler sur des routes bien faites et entretenues est incontestable.

Il suffit de faire un retour vers 2008 et de se rappeler l'état dans lequel le Togo se trouvait lorsque par exemple, le pont d'Amakpapé s'était effondré pour mieux comprendre la nécessité pour tout citoyen de contribuer à l'entretien des infrastructures routières nationales.

Le paiement des droits d'usage de la route contribue au financement de l'entretien du réseau routier de notre pays, au financement des projets de développement communautaire et la création d'emplois. C'est donc pour des causes nobles que les droits d'usage de la route, payés par les usagers, sont utilisés.■

**SOURCE de MEGA
INFO**



Togocom révolutionne avec ses tarifs TMoney

Désormais plus d'inquiétude à envoyer ou à recevoir de l'argent via le service mobile money au Togo avec son service TMoney. Jusqu'au 31 décembre 2021 tous les frais de retrait TMoney sont exceptionnellement à 0,8% soit une réduction de 95%. Les transferts d'argent quant à eux à 0,2% seulement. Cette annonce a été faite lors d'une conférence de presse le mardi 23 novembre à Lomé.

C'est une promotion révolutionnaire qui s'inscrit dans la droite ligne des engagements du groupe Togocom à promouvoir la digitalisation et la dématérialisation des flux dans les échanges au quotidien pour le plus grand bonheur de tous les togolais.

TMoney a connu une forte croissance ces dernières années grâce, en effet à la confiance des millions de clients qui utilisent ses services de paiements de factures, les achats forfaits et les transferts d'argent au quotidien. Connaissant un essor fulgurant ces dernières années, Togocom s'adapte en performance aux nouvelles exigences des clients. Un écosystème en pleine mutation au rythme des besoins et usages qui nécessitent indéniablement des innovations auxquelles Togocom apporte une réponse simple, pratique et significative à travers cette promotion qui consiste à offrir à ses clients le service de retrait TMoney à 0,8 % seulement quel que soit le montant. Togocom a réalisé un investissement important pour le renouvellement de sa plateforme TMoney, un investissement qui venait dès lors supporter une demande en constante croissance. Cette réforme tarifaire s'inscrit dans la série d'innovations qui consiste à offrir à des solutions taillées sur mesure et adaptées à toutes les bourses à des prix justes et compétitifs. Toutes les améliorations apportées au service TMoney répondent à l'objectif premier de satisfaire tous les clients

Togocom, de faciliter encore plus l'utilisation de la monnaie électronique et de s'inscrire durablement dans l'évolution technologique et numérique. À Togocom, avec le service TMoney, c'est les cadeaux avant les fêtes!

Le directeur commercial du groupe Togocom, M. Tarik Boudiaf a indiqué qu'ils sont conscients que TMoney joue un rôle important dans la vie de chaque togolais. A la veille des fêtes de fin d'année et dans un contexte économique relativement difficile à

cause de la crise sanitaire mondiale, nous avons pensé à offrir un super cadeau à tous. Un cadeau qui dit à la fois un grand merci à tous nos clients TMoney et à tous les togolais qui nous font confiance tous les jours. Il a appelé tous les togolais à rejoindre plus vite TMoney partout au Togo pour que la fête soit encore plus belle.

Précurseur de la technologie 5G au Togo et dans la sous-région, Togocom est le leader du marché togolais des télécommunications au service de l'ensemble des



togolais où qu'ils se trouvent sur le territoire national.

Le groupe est le fruit du regroupement en 2017 des activités de Togo Télécoms, l'opérateur historique national de la téléphonie fixe au Togo et Togo Cellulaire (Togocel) l'opérateur de téléphonie mobile. Togocom a pour ambition de devenir le

champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux notamment sur la couverture du réseau, la performance des débits internet, l'efficacité du service client, la proximité du réseau de distribution et la disponibilité des produits et des services.■

RAULTETOUGNAKI



 **OTR**
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

VOTRE SANTÉ NOUS PRÉOCCUPPE

14 novembre
Journée Mondiale du Diabète

5.4mg

4.5



Journée africaine de la statistique : Le Togo désormais tourné vers la modernisation

La Journée Africaine de la Statistique (JAS) a été célébrée avec fast au Togo la semaine dernière par l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED). En raison des contraintes sanitaires liées à la covid-19, cette journée a été observée en duplex entre Lomé et Kara, sous la présidence du ministre conseiller du Chef de l'Etat, Synfétchéou Pré sous le thème « Moderniser les systèmes statistiques nationaux pour soutenir le développement socioculturel en Afrique », en présence de Koamé Kouassi, Directeur général de l'INSEED à Lomé, et du Colonel Bawoubadi Bakali, Préfet de Kara, ainsi que d'autres personnalités.

A travers ce thème, il a été question de mettre en relief le caractère indispensable des statistiques dans la prise de décision des décideurs. En effet, les statistiques, sont incontournables dans la conception, l'orientation et le suivi des politiques de développement. Ce rôle a été d'ailleurs renforcé dans ce contexte pandémique qui a remis en cause la plupart des modèles qui garantissaient la croissance économique.

« Le thème principal de cette année appelle à renforcer la production de statistiques sur les arts, la culture et le patrimoine

pour le développement durable et la construction de l'Afrique que nous voulons.

Il a été choisi pour sensibiliser les décideurs, les partenaires techniques et financiers, les producteurs et utilisateurs de données, les chercheurs et le grand public à l'importance des statistiques sur l'économie culturelle et créative dans le processus d'une reconstruction accélérée et inclusive après la pandémie de COVID-19 », a déclaré le Directeur général de l'INSEED à ce propos.

Le Conseiller du Chef de l'Etat, Pré Simfétchéou, a confié pour sa part que les

statistiques sont la seule garantie d'une gouvernance efficace et surtout d'un développement socioéconomique inclusif du pays.

Cette journée augure selon le ministre, une prise de conscience à œuvrer pour plus d'engagement afin de créer des conditions propices à l'émergence et à l'implémentation d'un système statistique national fiable et cohérent.

« L'apport des statistiques ne doit pas se résumer à la fourniture des informations sur les dépenses du gouvernement en matière

de culture, les exportations et importations de biens culturels ou autres. Mais elles devraient également permettre de mesurer la contribution de la culture au développement pour montrer l'apport réel du secteur culturel à l'économie », a-t-il déclaré avant de donner ce conseil aux statisticiens.

« Chers statisticiens je vous exhorte à explorer de meilleures méthodes pour recueillir des données afin de mieux mesurer l'impact de la culture sur le développement socioculturel de notre pays. Le gouvernement

de notre pays ainsi que des partenaires à la production des statistiques de qualité en général et des statistiques culturelles se mettront à votre entière disposition pour vous appuyer à donner le meilleur de vous-même ».

Plusieurs activités ont été inscrites à l'ordre du jour de cette journée, notamment le bilan des activités, les défis et perspectives, la remise des prix d'excellence aux meilleurs acteurs clés de la statistique au Togo.

La prochaine édition de la Journée africaine de la statistique, qui, faut-il le noter pour finir, a été instituée en mai 1990 par les pays membres de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, sera abritée par la région maritime, après le tirage au sort traditionnel. ■

Dem

Les acteurs du projet WACA ResIP font le point dudit projet

Le Togo accueille mercredi 24 novembre la 7^e session du comité régional de pilotage qui est l'organe d'impulsion et d'orientation du projet. Cette rencontre se situe dans le cadre de la mise en œuvre du projet WACA ResIP.

En prélude à cette rencontre, une conférence de presse s'est tenue le mardi 23 novembre à Lomé. Elle a pour objectif d'apporter aux populations des éléments d'appréciation sur l'évolution du projet et surtout lever toutes les inquiétudes sur son bon fonctionnement.

Le projet WACA repose sur deux piliers notamment celui de la plateforme et en second lieu le projet d'investissement. Il couvre six pays dont le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, le Sénégal, saï-Tomé et Príncipe et le Togo.

Ce projet a pour objectif de renforcer la résilience des communautés et zones

ciblées du littoral ouest africain.

Le projet WACA ResIP a déjà mis en place le conseil scientifique régional pour accompagner par des avis scientifiques et techniques le choix et la réalisation des investissements, la réalisation de certaines infrastructures, le choix des sites et la conduite des études préalables à la réalisation des infrastructures pour atténuer le phénomène. Elle ambitionne démarrer et achever les infrastructures prévues pour atténuer le phénomène de la dégradation côtière sur les sites retenus mais également pour la mise à l'échelle du projet avec

son élargissement à d'autres pays de la sous-région.

Le commissaire de la commission de l'UEMOA Kako NUBUKPO a indiqué que le programme régional de lutte contre l'érosion côtière a permis de transformer le défi de la dégradation côtière en un vecteur d'intégration régionale à travers la réalisation d'un schéma directeur du littoral ouest africain, précurseur de l'observatoire régional et de soutenir la réalisation de quelques ouvrages de protection côtière notamment au Bénin, au Togo et au Sénégal. Il a souligné que face à la persistance de l'érosion côtière, la conférence des chefs d'Etats et de



gouvernement a instruit la commission de l'UEMOA à mettre en place le programme de lutte contre l'érosion côtière.

Pour la représentante résidente de la banque mondiale au Togo Mme Hawa WAGUE, pour assurer une prospérité et un développement durable les côtes doivent rester saines et productives. Selon elle l'analyse a démontré que l'érosion côtière, les inondations et les pollutions ont coûté 3,8

milliards de dollars au Bénin, à la Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo. Et cette érosion empêche les populations d'avoir des ressources saines.

D'ici 2050 l'intérêt est de mettre ces efforts en chaîne afin de réduire la dégradation du littoral.

Le directeur de cabinet du ministre de l'environnement et des ressources forestières M. Paul KODJO était présent à cette conférence. ■

Raul TETOUGNAKI



8 Annonce



LE CADEAU **TM**oney AVANT LES FÊTES !

Retraits
0,8%

Transferts
0,2%

Distributeur Officiel BTCI en Mobile Money

Promo valable jusqu'au 31 décembre 2021

togocom.tg

LE CADEAU **TM**oney AVANT LES FÊTES !

Frais de retrait en F CFA

Montant	Ancien tarif	Nouveau tarif
1 000 F	150 F	8 F
5 000 F	150 F	40 F
15.000 F	450 F	120 F
50.000 F	900 F	400 F
100.000 F	1 800 F	800 F
200.000 F	3 600 F	1600 F

Distributeur Officiel BTCI en Mobile Money

Frais de retrait : **0,8%** Frais de transfert : **0,2%**

Promo valable jusqu'au 31 décembre 2021

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg

